# Le Trait d'Union

Plaimpied-Givaudins

*Petit périodique d'informations communales (n° 83– juillet 2020)*

## L'ÉDITO DU MAIRE

**ÉLU** le 15 mars dernier, le conseil municipal a été installé le 25 mai après plus de deux mois de confinement; vous trouverez en page 3 la composition et l'organisation de ce nouveau conseil municipal. Je vous remercie pour votre confiance et mesure l'honneur et la responsabilité d'être élu maire pour un nouveau mandat de six ans. Entouré d'un conseil municipal motivé, je continuerai à être le maire de tous les habitants de Plaimpied-Givaudins, sans distinction.

L'une des premières décisions du conseil municipal a été le vote du budget primitif 2020 le 1er juillet ; vous le trouverez en détail en pages 4 et 5. Il a été établi sans augmentation d'impôt, en contenant les dépenses de fonctionnement et en continuant à investir pour préparer l'avenir de notre village et répondre aux attentes des habitants. Les principaux projets concernent la poursuite de la réhabilitation de l'école élémentaire, la réalisation de la voirie prévue pour accueillir la future résidence senior domotisée, qui sera construite par l'office HLM Val de Berry en partenariat avec le Conseil départemental, ainsi que la réhabilitation du bar.

La municipalité et les services municipaux ont fait le maximum pour favoriser la reprise des écoles à partir du mardi 12 mai en respectant les protocoles sanitaires (voir article page 6). Je tiens à remercier vivement le personnel municipal, les directrices des écoles et les professeurs de leurs efforts pour accueillir progressivement tous les enfants. Je remercie également les parents qui ont accepté les règles de priorisation définies pour le retour progressif des enfants à l'école.

Cette 83ème édition du Trait d'Union marque la continuité de ce périodique d'informations communales, ayant la volonté de communiquer sur la vie de notre village. Je remercie Corinne Bougrat pour son investissement dans la publication du « TU » sur le mandat précédent ainsi que Denis Lambert, nouveau maire-adjoint à la communication pour poursuivre cette action.

Je souhaite à tous un très bel été et de très bonnes vacances à ceux qui pourront en prendre, et j'exprime toute ma solidarité envers ceux qui subissent de plein fouet la crise dans leur activité professionnelle.

Patrick BARNIER

## DU CÔTÉ DES TRAVAUX

Les travaux d'extension et de rénovation de l'école élémentaire et les travaux de réhabilitation du bar se sont arrêtés dix semaines pendant la crise sanitaire. Nous espérions une reprise rapide lors du déconfinement, malheureusement cela n'a pas été le cas.
Début juin, les travaux ont redémarré et les plannings impactés par la période d'inactivité ont été redéfinis. Celui de l'école élémentaire prévoit une majeure partie des travaux terminée pour la rentrée de septembre, avec une classe restant à faire pendant les congés de la Toussaint.
Le bar devrait être terminé cet été pour une ouverture prévisible fin septembre par le futur exploitant.

# Informations diverses

**Fermeture de la mairie**

La mairie sera fermée le samedi matin du 11 juillet au 22 août inclus, le lundi 13 juillet, le jeudi 13 août et le vendredi 14 août toute la journée, ainsi que tous les après-midis du 3 août au 12 août.

**Décharge interdite**

Nous vous rappelons que vos déchets verts doivent être emmenés en déchèterie. Il est formellement interdit de les déposer sur la voie publique ou dans un terrain privé. Ceci est susceptible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros. Nous en appelons au civisme de chacun.

**Balayage des rues**

Il sera effectué dans le bourg et à Givaudins entre le 26 et le 30 août. Pour que le passage de la balayeuse soit efficace, il est important que les riverains des rues concernées libèrent le trottoir au plus tard le matin, en évitant de stationner leur véhicule le long de la rue.

**Collecte des déchets ménagers**

Le 1er juillet, la collecte des déchets ménagers a évolué sur le territoire de l'agglomération. Un nouvel opérateur, la société Suez, a été retenu pour le contrat de collecte des déchets ménagers à la place de Véolia.

Vous pourrez désormais mettre vos déchets papiers dans le bac jaune avec les emballages. La collecte des deux bacs (vert pour les déchets ménagers et jaune pour le recyclage) a lieu les vendredis après-midis.

Nous vous rappelons que vos bacs doivent être rentrés après la collecte et ne pas rester en permanence sur la voie publique.

**Bibliothèque**

La bibliothèque restera fermée pendant l'été et rouvrira ses portes aux horaires habituels au mois de septembre. L'emprunt de livres en « drive » organisé avec les services de la mairie sera assuré pendant tout l'été. Pour connaître les modalités et la liste des livres qui peuvent être empruntés, n'hésitez pas à nous contacter : par mail : mairiedeplaimpied@wanadoo.fr

# État-civil

## Naissances

| Date | Nom |
|---|---|
| 21 janvier | Mathilde PÉROT |
| 28 avril | Soline CARTIER BALCERAK |

| Date | Nom |
|---|---|
| 15 mai | Joy CAGNOT |
| 17 mai | Augustin DA MAIA |

## Décès

| Date | Nom |
|---|---|
| 27 janvier | Bernard FOURNAISE |
| 1er février | Jean-Pierre GAUDARD |
| 13 février | Christiane BAILLY née JEANDRAU |
| 17 février | Claude ANDRÉ |
| 23 mars | Josiane RENOIR née MONIER |

| Date | Nom |
|---|---|
| 26 mars | Serge MOREAU |
| 29 mars | Louis BARATHÉ |
| 18 avril | Lucienne VIRLOGEUX née PAULIN |
| 15 mai | Bernard CARTIER |

*Mentions légales :*
*Mairie de Plaimpied-Givaudins - 1, rue Saint-Martin - 18340 Plaimpied-Givaudins*
*Directeur de publication : Patrick Barnier - Rédaction : Denis Lambert Juillet 2020*



*Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins*

# Conseil municipal

Suite aux élections municipales et communautaires du 15 mars dernier, les membres du conseil municipal ont été renouvelés avec 19 élus dont le maire, 5 maires-adjoints, 3 conseillers délégués et 10 conseillers municipaux.

*Patrick BARNIER*
*Maire*
*Conseiller communautaire*

*Josiane PRINET*
*1ère adjointe*
*Administration générale*
*Contrôle de gestion & finances*
*Soutien aux associations*
*Bibliothèque*

*Francis GAYRARD*
*2ème adjoint*
*Bâtiments*
*Voirie*
*Services techniques*

*Françoise BACQUET*
*3ème adjointe*
*Action sociale*
*Écoles et périscolaires*
*Séniors*

*Denis LAMBERT*
*4ème adjoint*
*Urbanisme*
*Communication*
*Culture Patrimoine*
*Tourisme*

*Yvonne KUCEJ*
*5ème adjointe*
*Conseillère communautaire*
*Environnement*
*Embellissement*
*Marais communal*
*Petite enfance et jeunesse*

*Jean-Pierre GODFROY*
*Conseiller délégué*
*Mobilité Transports*
*Activités sportives*

*Patrick ROBINET*
*Conseiller délégué*
*Fêtes et*
*Cérémonies*

*Thierry DELION*
*Conseiller délégué*
*Sécurité*
*Prévention des risques*
*Systèmes d'information*

*Patrick THUIZAT*
*Conseiller municipal*

*Sylvie DEGUERET*
*Conseillère municipale*

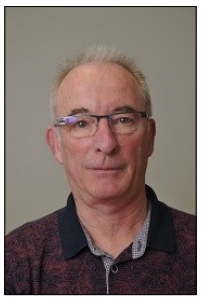

*Éric POULAIN*
*Conseiller municipal*

*Pascal CHAUMEAU*
*Conseiller municipal*

*Véronique SAMSON*
*Conseillère municipale*

*Sandrine MUSIAL*
*Conseillère municipale*

*David SARRAZIN*
*Conseiller municipal*

*Caroline SOUESME-THOMAS*
*Conseillère municipale*

*Élise BLANC*
*Conseillère municipale*

*Aurélie BUFFAULT*
*Conseillère municipale*

Le Conseil municipal a décidé de créer 11 commissions communales (finances, orientations budgétaires, appels d'offres et procédures adaptées, ressources humaines, enfance petite enfance et jeunesse, voirie bâtiments accessibilité et mobilité, urbanisme, communication patrimoine et tourisme, environnement, sécurité prévention des risques et systèmes d'informations, fêtes et cérémonies) et 4 comités consultatifs (services périscolaires, vie associative, bibliothèque et embellissement de la commune).

Si vous souhaitez intégrer le comité embellissement de la commune, n'hésitez pas à faire part de votre candidature à la mairie par téléphone au 02 48 50 88 60 ou par courriel à mairiedeplaimpied@wanadoo.fr .



*Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins*

# Présentation du budget primitif 2020

## Fonctionnement

### BILAN 2019

Comme les années passées, la commune a conservé la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, tout en maintenant une qualité de service auprès de la population et en assurant correctement les missions qui lui incombent. On constate une très légère augmentation de 0,5 % des dépenses (1 154 148,97 €) par rapport à l'année 2018 et de 1% des recettes (hors excédent) (1 431 913,81 €).
Un virement à la section d'investissement de 342 131,86 € a pu être réalisé.

### RECETTES DE LA COMMUNE

L'excédent du budget 2019 (103 857,70 €) correspond à un excédent constaté par rapport au budget initial. Il est reporté au budget 2020.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts en maintenant le taux d'imposition des trois taxes locales (taxe d'habitation et taxes foncières sur le bâti et le non-bâti).

Toutefois, en raison de la suppression de la taxe d'habitation, ce chapitre est en forte baisse.

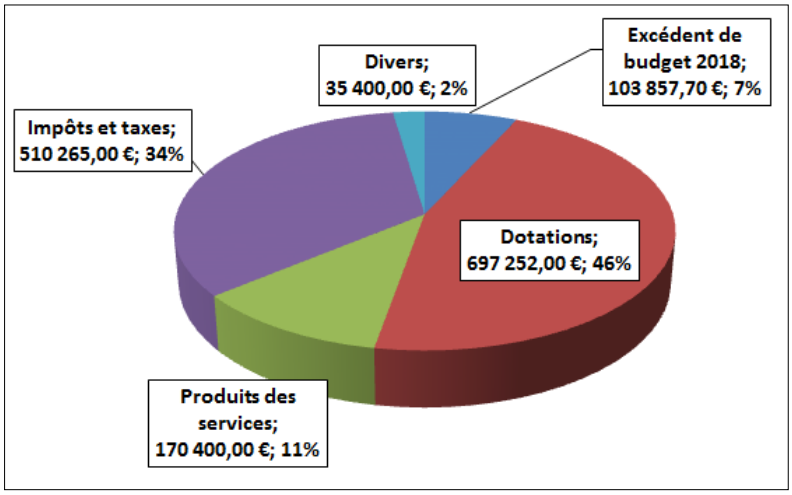


La compensation de l'État se retrouve au chapitre des dotations qui est lui, en conséquence, en nette hausse par rapport aux années passées.

### DÉPENSES DE LA COMMUNE

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit en 2020.

Les charges de personnel restent stables à 535 000 €.

Les charges à caractère général diminuent à 458 100 € en raison d'une diminution de certaines dépenses pendant la période de confinement.

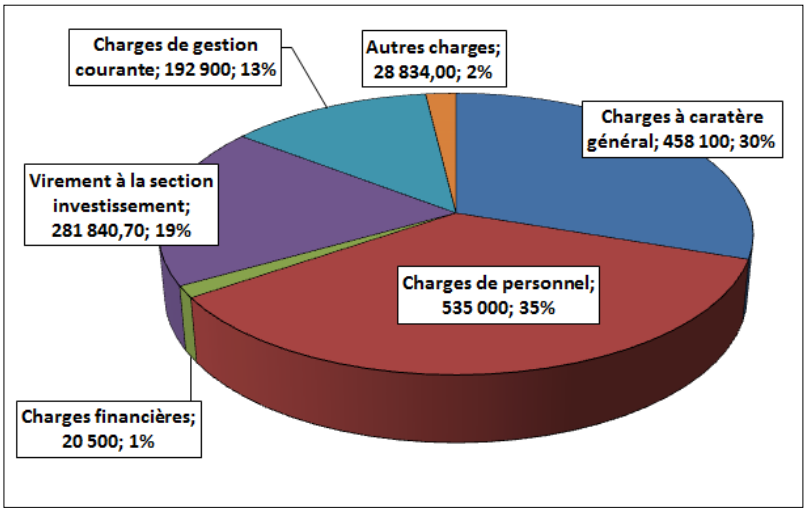


Les charges financières sont stables.

Les charges de gestion courante augmentent fortement en passant de 137 600 € en 2019 à 192 900 € en 2020. Cela est lié à la contribution au budget annexe du Pôle commercial d'un montant de 42 000 € pour le financement des travaux de rénovation du bar.

À cela s'ajoute une dotation aux amortissements de 11 834 €, somme qui sera virée à la section d'investissement.

La commune dégage un excédent de fonctionnement de 281 840 € qui nous permettra d'une part de rembourser les emprunts et d'autre part de financer les projets d'investissement de la commune.

Le total du budget de fonctionnement s'élève à 1 517 174 €.



*Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins*

# INVESTISSEMENT

## BILAN 2019

Le compte administratif 2019 comporte un total de 681 739 € en dépenses d'investissement auquel s'ajoute un résultat reporté de 2018 de 428 824 €, soit un total de 1 110 563 €. Ce montant reste stable par rapport à l'année 2018. Il y a en recettes d'investissement un total de 835 016 €. Il faut noter qu'il y a des restes à réaliser pour un montant de 1 014 361 € en dépenses et 1 010 660 € en recettes. Cela concerne principalement les travaux de l'école élémentaire et le programme de la résidence séniors.
Le résultat global de 103 857,70 € est quasiment identique au résultat du compte administratif 2018.

## RECETTES DE LA COMMUNE

La section d'investissement est financée par le virement de la section de fonctionnement (281 840 €), le fond de compensation de la TVA (FCTVA) (68 000 €), la taxe d'aménagement (35 000 €) et la dotation aux amortissements (11 834 €).

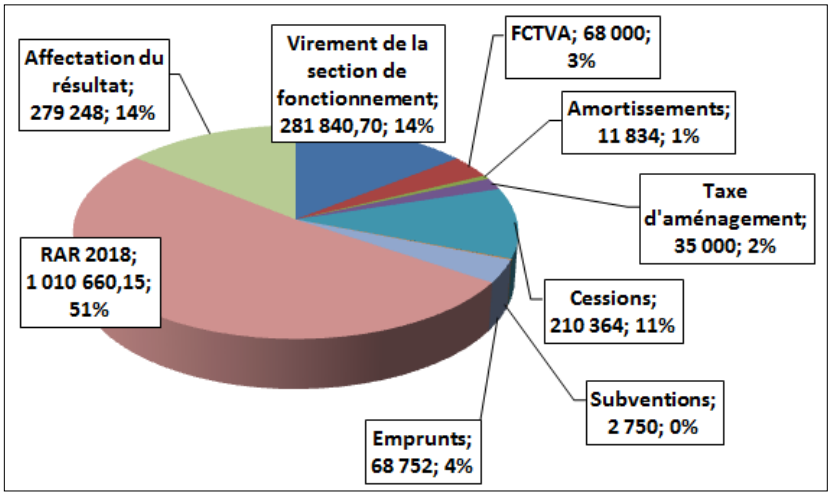


Afin de mener à bien les projets prévus, 210 364 € de cessions sont prévus pour le projet de résidence séniors ainsi qu'un emprunt relais de 68 752,00 €.

Comme pour les exercices passés, une gestion rigoureuse des finances de la commune assure un excédent de fonctionnement qui permet le remboursement de nos emprunts tout en assurant les investissements futurs.

## DÉPENSES DE LA COMMUNE

Les principales dépenses prévues en 2020 sont pour :

- le projet de rénovation et d'extension de l'école élémentaire : 749 322 € de restes à réaliser,
- la voirie : 110 524 € de nouveaux crédits,
- le projet de résidence séniors : 279 116 € de nouveaux crédits (pour la réalisation de la voirie)
- l'acquisition de nouveaux véhicules : 45 000 €
- des travaux dans les bâtiments communaux : 69 400 €
- la rénovation de l'éclairage public : 24 000 €

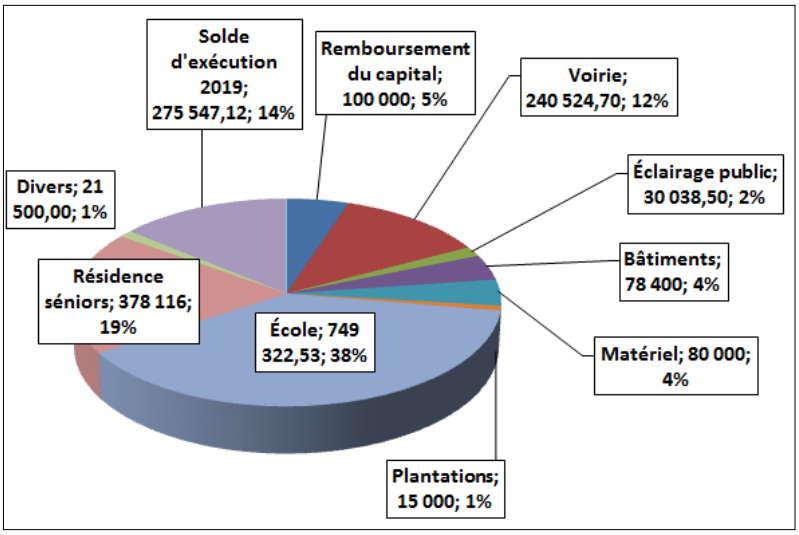


Le remboursement en capital des emprunts s'élève à 100 000,00 € contre 230 000,00 € en 2019 (l'année 2019 comprenait le remboursement d'un emprunt relais de 130 000 €).

Le total du budget d'investissement de la commune s'élève à 1 968 448 €.

# Du côté des Écoles et du Périscolaire

Pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, l'État a décidé la fermeture des établissements scolaires à compter du 16 mars et une reprise progressive à partir du lundi 11 mai sur la base du volontariat des familles.
Mairie et équipes enseignantes ont travaillé ensembles pour que cela se passe aux mieux pour les enfants de la commune. Les salles de classes, les locaux de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire ont été aménagés pour permettre d'appliquer les règles de distanciation sociale et assurer le respect du protocole sanitaire défini par l'Éducation nationale. Les emplois du temps du personnel de la mairie ont été adaptés afin d'assurer de nombreux passages de désinfections dans les locaux.
La reprise s'est faite en douceur avec, au cours des deux premières semaines, 13 enfants en maternelle, 34 en élémentaire, 17 à la restauration scolaire et moins de 10 en accueil périscolaire.
A partir du 25 mai, ce sont 15 enfants qui étaient de retour en maternelle et 54 souhaitaient revenir en élémentaire. La municipalité voulait que le maximum d'enfants puissent être accueillis et a mis en place l'accueil de « groupes classes » en périscolaire sur le temps d'école. C'est ainsi qu'un premier groupe d'enfants d'élémentaire a été accueilli par les animateurs de la commune à compter du 25 mai. Les effectifs de la restauration scolaire passant pour cette 3ème semaine de reprise à 36 enfants où un seul service de restauration était nécessaire.
La reprise s'est accélérée à partir du 2 juin où plus d'une trentaine de famille ont émis le souhait de remettre leurs enfants en maternelle et presque 90 familles en élémentaire. Deux groupes classes ont dû être accueillis la journée en périscolaire et la restauration scolaire est repassée à deux services. L'accueil périscolaire du soir a atteint les 30 enfants.
Pour la semaine du 15 au 19 juin, avant la réouverture complète des écoles le 22 juin, ce sont plus de 60% des effectifs de maternelle et 80% des élémentaires qui ont été de retour, soit par roulement, soit accueillis dans l'un des 3 groupes classes mis en place par la commune.

Pendant les temps scolaires, l'accueil périscolaire a accueilli de 10 à 35 enfants. Le dispositif 2S2C (Sport Santé Culture Civisme) mis en place par l'État a été suivi par nos animateurs qui ont proposé de multiples activités aux enfants présents :

- journées « nature » avec découverte de la faune avec par exemple la pêche à l'épuisette de petites bestioles dans la rivière ;
- journées « patrimoine » avec exploration de notre abbatiale et du lavoir ;
- découverte de la vie des Indiens d'Amérique ;
- atelier civisme et sensibilisation à l'impact des déchets sur notre nature avec ramassage des déchets dans les espaces publics ;
- installation dans les arbres proches de l'école et aux abords de la mairie des nichoirs réalisés en partenariat avec l'Amap des 5+ dans le cadre des activités périscolaires.

Merci aux personnels municipaux pour leur forte implication pendant cette période et leur imagination pour intéresser les enfants.



*Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins*

# Du côté des associations

**L'Amap des 5+**

Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne avec :

- un partenariat producteur-consomm'acteurs
- Un soutien aux fermes locales en agricultures paysannes
- Des produits de qualités, variés et sains.

N'hésitez pas à aller les voir le mardi soir entre 19h et 19h30 à la grange des dîmes (parc de la mairie)

Contact : Pascal (Président) : 02 36 08 62 68 ou amapdescinq@laposte.net
Site internet : amap-des-cinq.webnode.fr

# Du côté de la fibre

**Bientôt un réseau 100% fibre à Plaimpied-Givaudins**

Les premiers foyers de Plaimpied-Givaudins sont connectés à la fibre depuis le début 2020 et accèdent ainsi au réseau internet avec un débit environ 100 fois plus élevé qu'avec l'ADSL. Le déploiement de la fibre sur la commune a fait l'objet d'une présentation publique début février qui a réuni plus d'une centaine d'auditeurs, ce qui illustre bien l'intérêt que chacun porte à la performance et la qualité de sa connexion internet. En cette période où télétravail et visioconférences deviennent le quotidien d'une grande part de la population, cette évolution est la bienvenue.

Sur les 1057 foyers que compte Plaimpied-Givaudins, 63% des lignes peuvent d'ores et déjà prétendre à un raccordement fibre par l'opérateur de leur choix (sous réserve que celui-ci soit connecté au réseau). D'ici fin 2020, 85% des foyers seront raccordables, et la totalité des lignes est prévue pour fin 2022. Chacun peut vérifier son éligibilité en consultant la cartographie via le lien suivant www.reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique

# Programme d'été de la MDJ

**LUNDI 06 JUIL**

**14h-18h Accueil libre**

**MARDI 07 JUIL**

**10h-12h La MDJ aux filles**
Atelier créatif: Pop Art Movement

**14h-18h Jeux coopératifs :**
1/ Room 25 : *Pris au piège dans un complexe de 25 salles, coopérez les uns avec les autres pour trouver la sortie : la Room 25.Soyez prudents, parmi vous se cache peut-être un gardien, qui n'hésitera pas à vous empêcher de sortir.*
2/ L'île interdite : *L'Île Interdite était le cœur mystique de l'ancien empire des Atlantes.Formez une équipe d'intrépides aventuriers et coopérez pour réussir une mission insensée : récupérez 4 trésors sacrés au milieu des ruines. Le péril vous guette car l'île s'enfonce dans les flots.*

**MERCREDI 08 JUI**

**13h-18h Accrobranche au lac de Sidiailles avec Branché Aventure**
*Participation 8€*

**JEUDI 09 JUIL**

**10h-12h Accueil libre**
**14h-16h Atelier cuisine :**
*Petite recette gourmande pour le goûter*
**16h-18h Grand jeu : les Loup-Garous de Thiercelieux**

**VENDREDI 10 JUIL**

**10h-12h et 14h-16h Stage de roller avec Mobile Street :**
Initiation, découverte ou perfectionnement au roller en ligne (l'équipement est fourni)

**MERCREDI 15 JUIL**

**12h30-19h30 Visite du Pôle des Etoiles de Nancay**
*Spectacle au planétarium "La vie ailleurs" - Atelier "ondes radio"-Visite guidée de la station - Participation 3,5€*

**JEUDI 16 JUIL**

**10h-12h Accueil libre**
**14h-18h Jeu coopératif :**
Escape from Asylum : *jeu d'escape game dans lequel vous incarnez un personnage qui aura 60 min pour résoudre diverses énigmes et s'échapper d'un endroit maléfique.*

**VENDREDI 17 JUIL**

**14h-16h Foot salle**
**16h-18h Accueil libre**

**Les activités sont sur inscription**
**Nombre de places limité**
**Vous pouvez vous inscrire directement sur le lien suivant :**
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSejR1lBVyXiwlEGAtyqlns_O2fOxwWwhNSDEj5_vyQF0tnb-g/viewform?usp=sf_link

**Concernant les activités payantes, le règlement peut s'effectuer en espèces ou par chèque à l'ordre du "Trésor Public".**

**Les nouvelles inscriptions à la MDJ peuvent être retournées directement par mail ou retournées en mairie.**



*Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins*

## LUNDI 20 JUIL

**14h-17h CUTTER CLUB : Atelier de stickers**

*Le Cutter Club est un atelier de découpage d'adhésifs il s'agit de produire de grands découpages translucides appliqués sur un support vitré. Les jeunes auront le loisir de créer leurs propres motifs et de redonner du look à la MDJ. L'atelier sera dirigé par Nicolas Lachambre, artiste plasticien.* www.nicolaslachambre.com

**L'atelier se déroulera sur 4 jours où il est nécessaire pour les jeunes d'être présents afin de voir évoluer leur création de A à Z.**

*Pour en savoir plus rendez-vous sur la page Facebook du Cutter Club.*

**17h-18h Accueil libre**

## MARDI 21 JUIL

**10h-12h Jeu coopératif : Horreur à Arkham**

*Horreur à Arkham est un jeu coopératif alliant mystère et aventure. L'histoire vous mettra dans la peau d'un investigateur d'Arkham qui explore les rues de la ville et œuvre avec ses pairs pour sauver l'humanité d'indicibles menaces.*

**14h-17h CUTTER CLUB : Atelier de stickers**
**17h-18h Accueil libre**

## MERCREDI 22 JUI

**14h-17h CUTTER CLUB : Atelier de stickers**
**17h-18h Accueil libre**

## JEUDI 23 JUIL

**10h-12h Jeu coopératif : Horreur à Arkham**
**14h-17h CUTTER CLUB : Atelier de stickers**
**17h-18h Accueil libre**

## VENDREDI 24 JUIL

**14h-18h Accueil libre**

## LUNDI 27 JUIL

**14h-18h Accueil libre**

## MARDI 28 JUIL

**10h-12h Jeu coopératif : Escape from Asylum**
**13h-18h Les mystères de Bourges**

*Partez sur les traces de Jacques-Coeur dans un parcours qui, d'énigme en énigme, vous fera parcourir et visiter Bourges de façon insolite et tout en s'amusant.*

Déjà réalisée en 2019, cette activité est réservée principalement aux jeunes n'ayant pu participer à cette période. Participation:7,5€

## MERCREDI 29 JUI

**14h-17h Tournoi de tennis de table**
**17h-18h Accueil libre**

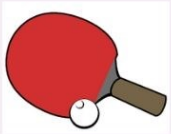

## JEUDI 30 JUIL

**10h-12h Jeu coopératif : Room 25**
**14h-18h Après-midi spécial jeux de sociétés**

Pour ceux qui veulent prolonger l'aventure des jeux découverts durant l'été via de nouveaux scénarios et/ou pour en découvrir un nouveau : ***Maracaibo***

*Devenez un navigateur et un aventurier dans les Caraïbes du 17ème siècle. Transformez votre navire en puissant vaisseau, devenez un corsaire et combattez pour le compte de riches nations. Montez des expéditions et accomplissez des quêtes.*

## VENDREDI 31 JUIL

**14h-16h Foot salle**
**16h-18h Accueil libre**

# Allo? Où sont nos Antennes

Nous sommes reliés au réseau de téléphonie mobile via 6 antennes réparties autour de la commune. Givaudins se trouve à environ 2.5 kms des antennes de Bourges (Lazenay et carrières). Plaimpied communique par les antennes de la gare au lapins, Lissay-Lochy (A71) ou celles de Saint-Just qui sont à des distances de 3,5 à 4,5 kms du centre bourg.

Fin 2019, Orange a proposé l'installation d'une nouvelle antenne à Plaimpied et une parcelle de terrain proche des courts de tennis a été louée par la commune pour cette implantation. L'installation doit débuter cette année pour une mise en service fin 2021. Cette antenne 4G est installée par Orange mais sera potentiellement utilisable par les autres opérateurs.

# La rentrée des associations

## Rentrée et calendrier des associations

Le Trait d'Union de septembre est un numéro spécial consacré à la rentrée des associations. Veuillez-nous envoyer toutes les informations qui vous semblent pertinentes (horaires, lieux, nouveautés…) ainsi que vos manifestations pour l'année 2020-2021 au mail suivant :

✉ **mairiedeplaimpied@wanadoo.fr – Date butoir : 15 août**

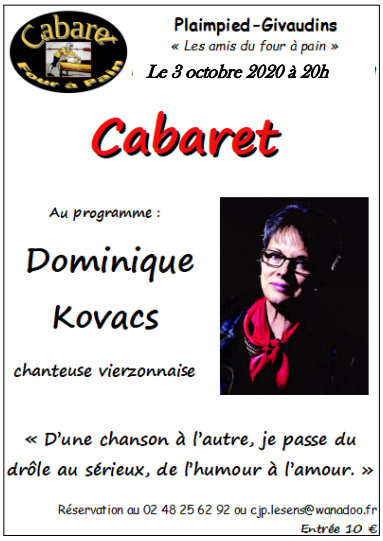

# Du côté du 8 à huit

## Résultat de la tombola :

La gagnante du Multistyler est Nathalie BEAUVOIS (*organisée du 5 au 14 juin*)

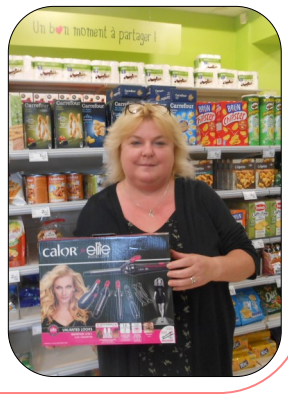


# Sur l'agenda

En raison de la situation sanitaire, le feu d'artifices du 14 juillet n'aura pas lieu cette année.

| | |
|---|---|
| Du 6 au 31 juillet | L'été de la MDJ - voir programme p 8 et 9 |
| Été | Visite de l'abbatiale par le CACPG Patrimoine: les jeudis 16 et 23 juillet et 6, 13 et 20 août à 16h - visite gratuite |
| Samedi 12 septembre | Aubade « Jean Sautivet » et bal folk - CACPG La Givaudine |
| WE 19 et 20 septembre | Journées du patrimoine - visite de l'abbatiale par le CACPG à 15h |
| Dimanche 27 septembre | Plaimpied-Givaudins en fête (sous réserve) |
| Samedi 3 octobre | Soirée cabaret par les Amis du Four à pain à 20h |
| Vendredi 16 octobre | Accueil des nouveaux arrivants à 18h30 à la salle polyvalente - sur inscription en mairie |



*Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins*